

## PREMIÈRE RENCONTRE DU MINISTÈRE AVEC LES CONSEILS PROVISOIRES DES NOUVELLES COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

### s o m m a i r e

Première rencontre du Ministère avec les conseils provisoires des nouvelles commissions scolaires linguistiques	1
Bon an, mal an... Parlons-nous couramment!	2
La ministre de l'Éducation à la CONFEMER	3
En parlant d'écrits...	4
Égalité en emploi dans les commissions scolaires : des actions à entreprendre en faveur des femmes	5
Le PAE, au coeur du travail	6
Promotion de la formation professionnelle et technique	7
Le saviez-vous?	7
La minute linguistique	8
Un dîner <i>Béton et dentelle</i> pour des filles non-traditionnelles	9
Deuxième édition du prix Essor	11
Le saviez-vous?	11
Allées et venues	12

Les 14 et 15 novembre dernier s'est tenue, à Montréal, une séance de travail organisée par le Ministère à l'intention des responsables des conseils provisoires des nouvelles commissions scolaires linguistiques. Cette rencontre avait pour but de fournir aux personnes qui assurent la présidence et la vice-présidence des conseils provisoires et la direction générale des nouvelles commissions scolaires linguistiques plus de précisions sur les différents aspects de la mise en place des nouvelles commissions scolaires linguistiques, qui constitue précisément le mandat des conseils provisoires.



On reconnaît, de gauche à droite, M<sup>me</sup> Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M<sup>me</sup> Pauline Marois, ministre de l'Éducation, ainsi que M. Ron Edwards, président de l'Association québécoise des commissions scolaires.

### Un point tournant de l'évolution de la société québécoise

La rencontre a débuté par une allocution de la ministre, qui a rappelé que l'idée d'instaurer des commissions scolaires sur la base linguistique n'était pas nouvelle puisqu'elle avait déjà été évoquée, en 1966, par les signataires du rapport Parent mais qu'après plus de 30 ans d'études, de recommandations, de projets de loi abandonnés et de lois dûment sanctionnées, les commissions scolaires linguistiques étaient à portée de main.

Elle a salué les déléguées et délégués des conseils provisoires qui rendront possible la transition délicate entre les 153 commissions scolaires confessionnelles actuelles et les 69 nouvelles commissions scolaires linguistiques. Elle les a invités à établir entre conseils provisoires et avec les commissions scolaires existantes le consensus nécessaire à la mise en place des nouvelles commissions scolaires en ce qui a trait, notamment, à la répartition des ressources, des droits et des obligations des commissions scolaires existantes. En outre, les conseils provisoires devront procéder à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 1998-1999 et organiser les élections des commissaires des nouvelles commissions scolaires.

La ministre a exprimé le désir que ces changements se fassent dans le respect aussi bien des membres du personnel des commissions scolaires et des écoles que des élèves et de leurs parents. Car, a-t-elle rappelé, «ce sont les personnes qui constituent l'âme de notre système scolaire». A l'assemblée de plus de 200 personnes présentes à cette rencontre historique, M<sup>me</sup> Marois n'a pas caché que la tâche à accomplir était considérable, mais qu'elle serait sans nul doute gratifiante, et elle a conclu en disant : «Et vous pourrez dire, comme l'ont fait avant vous les Alphonse-Marie Parent, Paul Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay : J'y étais!»

### *Des partenaires confiants dans l'avenir*

Pour sa part, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M<sup>me</sup> Diane Drouin, a déclaré qu'il fallait voir les changements qui redéfinissent la mission des élues et des élus scolaires essentiellement comme une occasion de mieux servir les intérêts de la population, de «recentrer la commission scolaire sur son véritable rôle de gouvernement local dédié à la mise sur pied d'activités qui collent aux réalités très concrètes de nos milieux, comme une belle occasion aussi d'être engagés dans la promotion de la cause la plus noble qui soit : l'éducation».

Enfin, le président de l'Association québécoise des commissions scolaires, M. Ron Edwards, a reconnu que les décisions qui seront prises au cours des prochains mois et les autres réformes éducatives combinées, changeront de façon importante le système scolaire public du Québec. Il a invité les artisanes et les artisans de ces changements à faire en sorte que les nouvelles commissions scolaires respectent les valeurs et les cultures éducatives des communautés et des établissements qui seront à la base de ce nouveau partenariat.

### *Une séance de travail fructueuse*

Les représentantes et les représentants des conseils provisoires ont ensuite pu assister à trois ateliers portant sur : les ressources humaines, notamment le transfert et l'intégration du personnel; les ressources matérielles et financières, notamment la répartition des droits et obligations ainsi que la préparation du budget; et, enfin, l'organisation des nouvelles commissions scolaires, notamment le choix de leur nom, l'admission et l'inscription des élèves, les élections scolaires et la dissidence. Ces ateliers, conçus et animés par des personnes de la Direction du financement et de l'équipement, de la Direction de la coordination régionale, de la Direction des relations du travail et de la Direction de l'enseignement catholique ont été très appréciés des participantes et des participants.



Plus de 200 personnes ont répondu à l'appel de la ministre et ont participé à la séance de travail entre le ministère de l'Éducation et les conseils provisoires des nouvelles commissions scolaires linguistiques.



Photo : François Nadeau

## **BON AN, MAL AN... PARLONS-NOUS COURAMMENT!**

*La Journée des personnes handicapées  
à l'édifice Marie-Guyart*

Le 3 décembre dernier, pour marquer le lancement de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se tenait du 3 au 9 décembre 1997, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Environnement et de la Faune, le Conseil du trésor et la Société d'habitation du Québec

se sont joints pour tenir un stand dans le hall d'entrée principal de l'édifice Marie-Guyart, à Québec, sur le thème *Bon an, mal an... PARLONS-NOUS COURAMMENT!* Les personnes préposées à l'animation du stand ont gracieusement remis à toutes celles et tous ceux qui travaillent dans l'édifice Marie-Guyart ainsi qu'aux visiteuses et aux visiteurs un calendrier 1998, format de poche, invitant ainsi les personnes handicapées et non handicapées à dialoguer tout au long de l'année. Elles ont également profité de l'occasion pour faire connaître les programmes d'intégration des personnes handicapées au travail. Sur la photo, on peut voir M<sup>me</sup> **Marie-Josée Riverin**, de la Direction des communications.

## LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION À LA CONFEMER

par André Forgues, de  
la Direction de  
l'enseignement et de la  
recherche universitaires

M<sup>me</sup> Pauline Marois, à la tête d'une délégation québécoise, participait les 23 et 24 octobre à Hanoi, Viêt Nam, aux travaux de la 3<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres francophones de l'enseignement supérieur et de la recherche (CONFEMER). Constituée à Abidjan, en 1993, sur l'initiative de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française — Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF), la CONFEMER a pour objet de créer entre les responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche des pays francophones des liens de solidarité et d'information réciproque de même qu'un lieu de discussion de problèmes communs que ces pays rencontrent dans ce domaine.

Réunis durant deux jours, les quelque 45 ministres et chefs de délégation ont passé en revue les grands axes du projet de programmation du prochain *biennium* de l'AUPELF- UREF, soit les activités du Fonds francophone de la recherche, du Fonds francophone universitaire de l'information, du Fonds universitaire de la formation ainsi que celles du Fonds régional pour l'enseignement supérieur, à être réalisées d'ici à la 4<sup>e</sup> session de la CONFEMER, dans deux ans. Les ministres ont aussi pris connaissance des conclusions des Assises de Hué (Viêt Nam) sur l'enseignement du français et en français dans une stratégie de plurilinguisme. Appelée Charte de Hué, ce document contient un ambitieux programme d'action pour la promotion de l'enseignement du français et en français, langue maternelle ou langue seconde, dans un cadre plurilingue.



Créée à Montréal, voilà plus de 35 ans, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française devient l'Université des réseaux d'expression française en 1986. L'AUPELF-UREF regroupe maintenant plus de 350 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des conférences internationales de doyens et de chefs d'établissement et elle anime des réseaux formés de plusieurs milliers de personnes spécialisées dans la recherche ou l'enseignement dans les pays francophones. Depuis le début des années 90, l'AUPELF-UREF est l'opérateur direct du Sommet francophone pour les activités d'enseignement supérieur et de recherche de la francophonie, c'est-à-dire qu'elle a la responsabilité de réaliser les activités approuvées par les Sommets.

Au cours de l'une de ses interventions, M<sup>me</sup> Marois a rappelé toute l'importance que son gouvernement accorde à l'AUPELF-UREF dans le développement de la coopération interuniversitaire, comme en témoigne le financement apporté en appui à l'élaboration de ses programmes. La ministre a souligné aussi la participation de plusieurs chercheuses et chercheurs québécois dans les réseaux thématiques de recherche, trois de ces personnes assurant le leadership d'autant de réseaux dans les domaines de la traduction, des droits fondamentaux et de la télédétection. C'est avec fierté que M<sup>me</sup> Marois a signalé le mérite reconnu récemment aux contributions du professeur Ferdinand Bonn auquel la République socialiste du Viêt Nam a remis la Médaille de l'amitié pour ses travaux avec les équipes vietnamiennes se consacrant à la télédétection. Dans un autre ordre d'idée, la ministre a noté tout l'intérêt que suscite la mise en place du grand projet d'université virtuelle francophone et a annoncé sa disponibilité pour faire valoir les expériences d'enseignement et d'apprentissage à distance faites au Québec.

La tenue de la CONFEMER précédait de trois semaines le VII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, pendant lequel les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu l'élection du premier secrétaire général de la Francophonie, M. Boutros Boutros-Ghali. En adoptant un plan d'action pour le prochain *biennium*, les chefs d'État et de gouvernement ont fixé les grandes orientations des principaux programmes de la francophonie multilatérale (Espace de liberté et de démocratie; Espace de culture et de communication; Espace de savoir et de progrès; Économie et développement; Francophonie dans le monde) et ont fait des recommandations quant à leur mise en oeuvre et au suivi. Ils ont également approuvé les programmations présentées par l'Agence de la francophonie (ACCT) et par les opérateurs directs et reconnus, soit l'AUPELF-UREF, TV5, l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

Le prochain Sommet de la Francophonie se tiendra en 1999 à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

## LE CENTRE D'INFORMATION MULTIMÉDIA A SÉLECTIONNÉ POUR VOUS :

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, Direction générale de la formation professionnelle et technique et Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. *Répertoire des ressources en entrepreneurship – Commissions scolaires et cégeps*, Québec, s. d., 106 p.

Ce répertoire contient des renseignements sur les programmes et activités de formation en entrepreneuriat donnés dans les commissions scolaires et les cégeps de toutes les régions du Québec, ainsi que les coordonnées des responsables des programmes et du dossier «entrepreneurship». De plus, on trouve pour chaque région de l'information relative au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation. *Une école d'avenir: Intégration scolaire et éducation interculturelle. Projet de politique*, Québec, 1997, 45 p., code : 75-0052.

C'est dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté que M<sup>me</sup> Pauline Marois a présenté un projet de politique qui précise les responsabilités du milieu scolaire et du Ministère en matière d'intégration et d'éducation interculturelles.

Ce document est étroitement lié au *Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation : prendre le virage du succès*, annoncé par M<sup>me</sup> Marois à l'automne 1996. Il est constitué de quatre chapitres : la diversité de l'effectif scolaire, les principes d'action, l'exposé de la situation et les orientations. On y trouve «les principes et les grands axes d'intervention propres à guider l'action de ce milieu pour favoriser l'intégration scolaire des élèves nouvellement arrivés et former l'ensemble des élèves à participer activement à l'interaction sociale, dans un Québec démocratique, francophone et pluraliste». Cette politique est destinée au personnel scolaire de l'ensemble des réseaux et secteurs d'enseignement dans toutes les régions du Québec.

Du 2 au 12 décembre 1997, le projet de politique a été soumis à la consultation, auprès des partenaires du milieu scolaire à Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull, en vue de l'adoption d'une politique finale sur le sujet. Ce projet peut être consulté dans Internet (<http://www.meq.gouv.qc.ca/dscc/avenir/inter.htm>).

*Le grand guide des certificats universitaires (1998)*, Les Éditions Ma Carrière, 1997, 128 p. En vente à l'endroit suivant : Distribution Ma Carrière inc., Les Atriums, case postale 32048, Montréal (Québec) H2L 4Y5. Téléphone : (514) 890-1480, télécopie : (514) 890-1456. Prix : 9,95 \$, taxes en sus.

Plus de 200 programmes de certificat donnés dans les universités québécoises sont répertoriés dans ce guide. Ils sont classés selon les grandes familles suivantes : sciences humaines, sciences administratives, sciences pures et appliquées, lettres et langues, arts et sciences de la santé. Pour chacun des certificats, on trouvera les renseignements suivants : les établissements donnant la formation et leurs coordonnées, le numéro du programme, les conditions d'admission, les destinataires, le résumé des objectifs, les particularités, les principaux cours et le numéro du cours. Le guide fournit également de l'information générale sur les universités, la population étudiante, le perfectionnement ou la formation initiale, les avantages du certificat, etc.

Pour consulter ou pour emprunter ces documents, prière de communiquer avec le Centre d'information multimédia, Direction des communications, ministère de l'Éducation, 1035, rue De La Chevrotière, 11<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5A5; téléphone : (418) 643-6363; télécopie : (418) 646-6561; courrier électronique : **Gagné, Danielle**.



## *Égalité en emploi dans les commissions scolaires :* **DES ACTIONS À ENTREPRENDRE EN FAVEUR DES FEMMES**

par Lise Matte, de la  
Coordination à la  
condition féminine

Selon une récente étude publiée sous le titre *Portrait statistique du personnel féminin des commissions scolaires*, il existe encore aujourd'hui des écarts à corriger dans la situation des femmes employées dans les commissions scolaires pour qu'elles soient sur un pied d'égalité avec leurs collègues masculins.

L'étude révèle, par exemple, que parmi le personnel d'encadrement, les femmes sont sous-représentées. Par ailleurs, pour toutes les catégories de personnel, sauf pour le personnel de soutien, elles occupent plus d'emplois précaires et à temps partiel que leurs collègues masculins. Pour ce qui est du secteur anglophone, il existe une meilleure représentation des femmes parmi le personnel d'encadrement et le personnel professionnel que dans le secteur francophone.

Du côté de l'enseignement, l'effectif féminin est prépondérant parmi le personnel de l'éducation préscolaire et du primaire. Par contre, il est sous-représenté à la formation professionnelle; qui plus est, dans ce secteur, il y a très peu de femmes dans les programmes de formation non traditionnelle, celles-ci se trouvant très majoritairement dans les programmes menant à des métiers comme le secrétariat, l'esthétique ou la coiffure. En ce qui a trait à la formation générale des jeunes, les femmes sont très présentes dans certaines disciplines telles que l'enseignement des langues maternelles et secondes; par contre, elles le sont moins dans l'enseignement de la mathématique et des sciences.

Sauf en ce qui concerne le personnel de soutien, le revenu des femmes est généralement moindre que celui des hommes, et cela, de manière plus marquée chez les enseignantes. Quelle en est la cause? Globalement, elles ont moins d'expérience et de scolarité. Cela a des incidences sur leur carrière : quand elles obtiennent une promotion, par exemple à titre de membres du personnel d'encadrement, leur rémunération est moindre que celle de leurs collègues masculins, puisque l'expérience et la scolarité entrent en ligne de compte dans le calcul.

Le *Portrait statistique du personnel féminin des commissions scolaires* consiste en une analyse de la situation des 155 502 personnes qui travaillaient dans les commissions scolaires en 1993-1994. Ce portrait a été publié récemment dans le cadre des travaux du Comité consultatif d'accès à l'égalité dans les commissions scolaires présidé par la Coordination à la condition féminine, comité mis sur pied en vertu des conventions collectives signées avec la Centrale de l'enseignement du Québec. Le comité réunit des membres de cette centrale ainsi que des représentantes et des représentants de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de l'Association québécoise des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation. Celui-ci y est représenté par des personnes de la Coordination à la condition féminine et de la Direction générale des relations du travail.

Le portrait statistique tracé avait pour objet de déterminer les zones de concentration et de sous-représentation des femmes en vue d'appuyer les commissions scolaires dans leurs efforts pour corriger la situation. C'est également l'occasion de les sensibiliser au fait que nos conceptions stéréotypées des rôles sociaux des femmes et des hommes teintent, souvent à notre insu, nos politiques et nos pratiques de gestion des ressources humaines.

Pour le ministère de l'Éducation, ce travail s'insère dans ses efforts pour donner aux élèves un milieu éducatif empreint de rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

L'étude a été dirigée par M<sup>me</sup> Francine Bélanger, de la Coordination à la condition féminine. Les autres personnes du Ministère qui l'ont appuyée sont : M<sup>me</sup> Michèle Violette, de la Direction de la recherche; M. Claude Nadeau et M<sup>me</sup> Hélène Chouinard, de la Direction générale des relations du travail; et M<sup>me</sup> Jeannette Ratté, de la Direction des statistiques et des études quantitatives.

Pour en savoir plus sur le *Portrait statistique du personnel féminin des commissions scolaires* ou sa version abrégée *Faits saillants*, on peut communiquer avec la Coordination à la condition féminine par téléphone : (418) 643-3241, par télécopie : (418) 646-7592, ou par courrier électronique : [condition.feminine.meq@meq.gouv.qc.ca](mailto:condition.feminine.meq@meq.gouv.qc.ca).



## **CHOISIR LA VIE**

Pendant que vous commencez la lecture de ce texte, essayez de vous imaginer en présence d'un proche, votre père peut-être, ou votre soeur, ami, collègue de travail, enfant, qui vous fait part de ses malaises et qui manifeste son intention d'en finir avec la vie. Comment réagissez-vous? Que ressentez-vous? De la panique, du désarroi? Si oui, cet article est pour vous.

N'oublions pas que nul n'est à l'abri, ni vous, ni moi. Le suicide est en effet très démocratique; il peut survenir chez n'importe qui, riche ou pauvre, vieux ou jeune, homme ou femme, et il est loin d'être l'apanage des personnes souffrant de maladies mentales.

Nous nous proposons ici de vous faire mieux connaître les mythes les plus fréquents reliés au suicide et les façons d'aborder ce délicat et tragique sujet, hélas! de plus en plus présent dans nos vies.

Nous pensons généralement, à tort, que les personnes suicidaires sont formellement décidées à mourir; la plupart d'entre elles vivent plutôt une ambivalence et restent indécises jusqu'au dernier moment.

De plus, le suicide n'arrive pas sans avertissement; en effet, la plupart du temps, les personnes suicidaires donnent des indices subtils qui, sur le moment, ne sont pas toujours explicites pour leur entourage. Chez les jeunes cependant, le processus peut être plus rapide, en partie à cause de l'impulsivité propre à leur âge.

En outre, plusieurs parmi nous croient qu'il ne faut pas aborder directement la question du suicide avec la personne concernée, qu'il est préférable de discuter de choses agréables pour lui remonter le moral. Tous les intervenants qui oeuvrent auprès des personnes suicidaires affirment, au contraire, que le fait d'aborder le sujet avec ouverture d'esprit, permet à l'autre de s'exprimer sur ce qu'il vit, de se sentir compris et déjà, de se sentir moins seul avec ses problèmes.

Enfin, le suicide peut être vu par plusieurs comme un choix, alors qu'il en est tout autrement. Le suicide est plutôt une absence de choix. La personne suicidaire n'est pas consciente des autres solutions et trouve dans la mort le SEUL moyen pour résoudre ses problèmes.

### ***Des indicateurs pour éveiller notre vigilance***

Les personnes qui ont vécu une ou plusieurs pertes importantes (décès d'un être cher, rupture, maladie, perte d'emploi, etc.) semblent être les plus exposées au suicide; évidemment, plus les pertes sont lourdes et nombreuses, plus les risques s'en trouvent accrus.

Chez les jeunes, les conflits familiaux, les déceptions amoureuses, les échecs scolaires semblent être les événements les plus susceptibles de mettre en route le processus suicidaire.

### ***Certains signes précurseurs***

Les signes décrits ici ne sont donnés qu'à titre indicatif et doivent être considérés comme faisant partie d'un ensemble de facteurs.

On peut remarquer une modification importante dans les habitudes de vie : ainsi, une personne déprimée qui devient soudainement euphorique ou au contraire une personne sociable qui s'isole, qui se met en retrait. La personne suicidaire peut également lancer des messages directs ou indirects, comme : «Bientôt vous serez débarrassés de moi» ou «Je ne vous causerai plus jamais de problèmes» ou «Mes problèmes seront bientôt réglés pour toujours»; elle peut aussi manifester un intérêt inhabituel pour son testament, pour le partage de ses biens.

### Quoi faire?

- D'abord, ne pas juger la personne; l'écouter, lui offrir du soutien et manifester de la compréhension.
- Encourager la personne à parler le plus possible : cela permet déjà de réduire les tensions et peut-être de désamorcer la crise.
- Vérifier si elle a déjà un scénario de suicide; plus le scénario est précis (heure, date, moyen), plus le risque de passer à l'acte est imminent.
- Lui suggérer de faire appel à un centre de prévention du suicide, au CLSC, à l'hôpital, à un prêtre et, si elle ne le peut pas, le faire à sa place.
- Inviter la personne à retarder son projet tant qu'elle n'aura pas reçu l'aide nécessaire, gagner du temps.

### Et si c'était vous?

- Rappelez-vous que vous pouvez survivre et grandir malgré toutes les difficultés que vous éprouvez, même si aujourd'hui il vous est difficile d'y croire.
- Trouvez-vous une «grande oreille» pour vous écouter quand vous en aurez besoin. Confiez-vous. Ne gardez pas vos intentions secrètes plus longtemps. Permettez qu'on vous accueille.
- Donnez-vous la permission de recevoir de l'aide professionnelle si c'est nécessaire.
- Reprenez contact avec la forme de spiritualité qui est la vôtre.
- Permettez-vous d'attendre que le «brouillard» se dissipe, afin que le «soleil» brille de nouveau dans votre vie.

On peut joindre les personnes responsables du Programme d'aide aux employées et employés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous sommes là pour vous :

- à Québec : 529-6675;
- à Montréal : 843-7009;
- ailleurs au Québec : 1 800 567-2433.

## PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

À l'occasion du Forum régional sur le développement social, le salon intitulé «Action-Emploi-Jeunesse» s'est tenu au Centre des congrès de Québec les 7 et 8 novembre dernier et le Ministère y a monté un stand d'information pour faire la promotion de la formation professionnelle et technique. Organisé par des jeunes de la région de Québec en collaboration avec le Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec et la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le Forum, qui avait pour thème *Créer un avenir : le défi d'une génération*, s'adressait particulièrement aux jeunes de 12 à 30 ans.



Mme Danielle Gagné, du Centre d'information multimédia de la Direction des communications.

Photo : François Nadeau

Le.  
saviez-  
vous ?

- L'École nationale d'administration publique (ENAP) a été créée en 1969. Elle a un triple mandat : la formation de gestionnaires de l'administration publique, le perfectionnement des gestionnaires en exercice et la recherche en administration publique. En recherche appliquée, l'ENAP concentre ses activités dans trois champs principaux : l'analyse de politiques, l'analyse des organisations et l'évaluation des processus et des techniques de gestion.

(GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, *Les universités québécoises*, 1995, p. 63-64)

## NOUS SOMMES DONC TOUS FAITS POUR NAVIGUER?

(VARIATION SUR UN AIR CONNU)

Rendons-nous à la nouvelle évidence : pied marin ou pas, tout le monde doit maintenant s'y mettre et naviguer. Non pas sur les flots tumultueux de l'océan, mais dans la bousculade fébrile et silencieuse du cyberspace. Et pour que nous puissions naviguer en français dans le réseau des réseaux, l'Office de la langue française a publié un *Vocabulaire d'Internet*, qui en est déjà à sa deuxième édition. Comment caractériser la langue d'Internet ? – le *cybérien*, l'*internetais*, le *cyberjargon* ou le *jargon Internet*, vous avez le choix de l'appellation. Assurément, elle peut désarçonner les néophytes par son usage abondant – immodéré, diront certains – d'abréviations anglaises énigmatiques (comme *protocole NTTP* pour *Network News Transfer Protocol*, *environnement MUD* pour *Multi-User Dungeon*) et ses références culturelles franchement américaines (comme le système *Archie* et les fonctions *Veronica* et *Jughead*, appellations tout droit sorties de la bande dessinée d'Henry Scarpelli). Mais une fois passé cet obstacle, on se rend compte que la terminologie d'Internet – celle qui s'emploie déjà et celle qui se fait – est très ludique, imagée et qu'elle puise généreusement dans la langue familière pour établir des analogies.

Ainsi l'internaute navigue-t-il dans Internet, comme le cosmonaute navigue dans l'espace. Notez qu'en français, on n'utilise pas l'article devant *Internet* puisqu'il s'agit d'un nom propre. Ce n'est pas le cas d'*intranet* ou de *réseau intranet* (réseau de téléinformatique privé qui utilise les protocoles de communication et les technologies d'Internet). Comme il peut y avoir autant de réseaux intranets que de ministères ou d'entreprises, il s'agit d'un nom commun. C'est pourquoi il peut prendre la marque du pluriel de même que l'article.

Voici quelques exemples de termes relatifs à Internet employés par analogie avec la langue familière :

**avatar**, n.m. (angl. *avatar*)

Personnage numérique (poisson tropical, femme fatale, roi d'échec, sirène, etc.) qui représente dans le cyberspace chacune des personnes se rencontrant pour bavarder en direct de façon interactive dans une réunion sociale virtuelle. Le mot *avatar* vient du sanscrit *avatara* qui désigne chacune des incarnations successives du dieu Vishnou. Il a ensuite pris le sens figuré de *métamorphose*, de *transformation*.

**badaud, badaude** (angl. *lurker*)

Internaute inscrit dans un groupe Usenet<sup>1</sup> et qui lit les articles sans jamais en publier.

**binette** (angl. *smiley*, *emoticon*, *smiley face*)

Dessin réalisé avec des caractères ASCII et qui, vu de côté, suggère la forme d'un visage dont l'expression traduit l'état d'esprit de l'internaute expéditeur.

**mordu, mordue de l'informatique, bidouilleur, bidouilleuse, fouine** (angl. *hacker*)

Personne passionnée d'informatique qui, par jeu, curiosité, défi personnel ou par souci de notoriété, sonde, au hasard plutôt qu'à l'aide de manuels techniques, les possibilités matérielles et logicielles des systèmes informatiques afin de pouvoir éventuellement s'y immiscer.

**pirate informatique, pirate, braqueur, braqueuse informatique** (angl. *cracker*, *hacker*)

Criminel informatique qui exploite les failles dans une procédure d'accès pour casser un système informatique, qui viole l'intégrité de ce système en dérobant, altérant ou détruisant de l'information, ou qui copie frauduleusement des logiciels.

**inondation, arrosage, postage tous azimuts, multipostage abusif** (angl. *spamming*)

Action d'inonder de nombreux groupes de nouvelles Usenet avec le même message, inutile, souvent provocateur et sans rapport avec le sujet de discussion.

Les néologismes ne manquent évidemment pas dans le *Vocabulaire d'Internet*. On y trouve :

- des adjectifs formés avec le suffixe «able», p. ex. image *cliquable* (image incluse comportant plusieurs zones sensibles servant d'ancres à des liens hypertextes différents), *téléchargeable*, *télédéchargeable*;
- de multiples mots-valises composés
  - avec le suffixe «ciel» et formés sur le modèle de *logiciel* comme *partagiciel* (logiciel sur lequel le programmeur conserve ses droits d'auteur, qui est distribué gratuitement à l'essai et pour lequel on doit verser une certaine somme en cas

d'utilisation durable) et *gratuciel*, *gratisciel*, *graticiel*, *logiciel gratuit* (logiciel sur lequel le programmeur conserve ses droits d'auteur, mais ne réclame pas leur paiement, et qui peut donc être copié et distribué gratuitement);

- avec le préfixe «cyber», p. ex. *cyberculture*, *cyberdépendance*, *cyberbranché*, *cybercafé*, *cyberargent*, *cybermarché*, *cyberpornographie*, *cyberpolice*, etc; d'ailleurs, cyber s'emploie aussi en apposition. Ex. : *génération cyber*, *ère cyber*, *culture cyber*;
- avec le suffixe «mestre», comme *webmestre* (personne dont la principale responsabilité est la maintenance d'un site Web et la bonne marche d'un serveur Web, qui peut également être chargée de la mise à jour ou même de la création des documents Web diffusés par l'organisme auquel elle est rattachée).

Le néologisme *webmestre* est une bien belle trouvaille! Il a l'avantage de se dire des femmes comme des hommes (c'est un épïcène); il est construit sur le modèle de *vague mestre*, mot attesté en français depuis 1825 et qui désigne un sous-officier chargé du service des postes dans l'armée; enfin, il fait référence à *bourgmestre*, équivalent du maire en Suisse et en Belgique, mot bien vivant dans ces pays, lui-même emprunté à l'allemand *Burgmeister*, comme *vaguemestre* l'a été à *Wagenmeister*. Comme quoi les mots voyageaient bien avant l'existence d'Internet!

Cela dit, le *Vocabulaire d'Internet* ne contient pas que des mots étrangers, forgés, fantaisistes ou imprononçables, loin de là. C'est un petit ouvrage sérieux et aussi complet que peut l'être le vocabulaire d'un domaine encore en pleine ébullition, qui ne cesse de bouger, de changer et de se développer.

Le *Vocabulaire d'Internet*<sup>2</sup> est en vente aux Publications du Québec pour la somme de 12,95 \$. Mais vous pouvez en avoir un avant-goût gratuitement, puisqu'il est interrogeable dans le site Internet de l'Office de la langue française ([www.olf.gouv.qc.ca](http://www.olf.gouv.qc.ca)).

Bon voyage virtuel!

1. Groupe Usenet : groupe de discussion faisant partie du réseau Usenet et qui traite d'un sujet particulier.
2. BERGERON, Marcel, Corinne KEMPA et Yolande PERRON. *Vocabulaire d'Internet*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Québec, Publications du Québec, 1997, 141 pages.

## UN DÎNER BÉTON ET DENTELLE POUR DES FILLES NON TRADITIONNELLES!

Par Anne Thibault, de  
la Coordination à la  
condition féminine

Un lancement non traditionnel, pour des filles non traditionnelles, dans un décor non traditionnel : voilà, vous l'aurez compris, la thématique de l'activité de lancement du concours *Chapeau, les filles!* 1997-1998. La Direction des communications et la Coordination à la condition féminine ont été les maîtres d'oeuvre de cet événement unique en son genre.

C'est à un dîner *Béton et dentelle* auxquels les personnes invitées ont participé le vendredi 31 octobre dernier. Ce thème évoque d'ailleurs une image : les travailleuses non traditionnelles sont des femmes qui ne perdent pas leur féminité à travailler sur un chantier de construction. Au contraire! Que les personnes qui en doutent regardent l'émission de télévision enregistrée pendant ce dîner.

Tournée sur les lieux du chantier de construction du pavillon J.-A.-De Sève de l'Université du Québec à Montréal, l'émission mettait en vedette les lauréates du concours *Chapeau, les filles!* de l'an dernier. C'est aussi dans ce cadre que la ministre de l'Éducation, M<sup>me</sup> Pauline Marois, a procédé au lancement du concours 1997-1998.



Photo : Gil Jacques

Un écran géant permettait de voir et d'entendre les témoignages en provenance de Montréal, de Québec et de Chicoutimi.

### **Des propos sérieux dans un décor hollywoodien**

Le décor dans lequel prenait place l'émission était très impressionnant. Sans mur ni plafond, une aire bétonnée a été radicalement transformée en une salle de réception. D'immenses rideaux noirs ont été tendus pour permettre de créer une certaine intimité et surtout pour parer au vent. Des fleurs, des plantes vertes, des candélabres et une immense boucle de dentelle constituaient une partie du décor. Le stand *Chapeau, les filles!* ainsi que les tables sur lesquelles étaient disposées des nappes blanches et des couverts finissaient de rendre habitable un lieu qui, la veille, était désert. Naturellement, il faut ajouter à ce décor les caméras de télévision, les projecteurs, les perches, les antennes et la console de production, bref, tout l'appareillage nécessaire pour tourner une émission de télévision.



Photo : Gill Jacques

M<sup>me</sup> Marois à l'écoute des témoignages des lauréates du concours *Chapeau, les filles!* de l'an dernier.

L'émission s'est déroulée en direct sur les ondes de la télévision communautaire et elle a été réalisée simultanément depuis les studios de Québec et de Chicoutimi. La ministre de l'Éducation a donc pu voir et entendre les témoignages des lauréates des autres villes grâce à un dispositif d'ondes et de fibres optiques des plus sophistiqués.

À Montréal, des lauréates et des travailleuses non traditionnelles ont livré, à l'intention des jeunes filles et des parents, des témoignages afin de démythifier les professions et les métiers non traditionnels.

M<sup>me</sup> Marois, qui est elle-même un bel exemple de réussite féminine dans un monde d'hommes, a profité de

l'occasion pour rappeler que, malgré les stéréotypes et les préjugés qui persistent encore, on doit inciter les jeunes filles et les femmes à diversifier leur choix de carrière et leur offrir la possibilité d'exercer des métiers traditionnellement réservés aux hommes.

Les meilleures conditions salariales et de travail observées pour les emplois masculins sont un argument de plus en faveur de l'intégration des femmes à tous les secteurs de l'activité économique. «Nous devons venir à bout de notre problème collectif qu'est la pauvreté des femmes», a affirmé M<sup>me</sup> Marois.

### **Des témoignages convaincants**

Les femmes présentes ont témoigné du profond bonheur qu'elles éprouvent à exercer un métier qu'elles adorent et qui les passionne. Certaines ont attiré l'attention sur les difficultés de parvenir à faire un choix sans subir la pression des conditionnements sociaux. D'autres encore ont signalé l'importance d'être soutenues dans leur démarche vers des métiers non traditionnels, et ce, dans les établissements scolaires, leur famille et sur le marché du travail.

Par ailleurs, certaines adultes ont révélé que le secteur non traditionnel était pour elles une réorientation de carrière : aucune ne regrette sa seconde carrière, mais ces femmes souhaitent aux jeunes filles d'arriver plus directement à des métiers payants et passionnants. Enfin, plusieurs ont souligné que le concours *Chapeau, les filles!* avait été à leurs yeux un élément déclencheur, une motivation ou carrément un but à atteindre!

### **Cassette disponible**

Cette émission est disponible sur bande vidéo qui peut être utilisée dans tout contexte de sensibilisation aux métiers non traditionnels. On y trouve une quinzaine de témoignages exprimés par des jeunes filles et des femmes convaincues, épanouies et fort sympathiques!

À les écouter parler, on croit que les préjugés les plus tenaces mordront la poussière. À les voir, on se dit que les sceptiques seront confondus!

Pour se procurer la cassette, s'adresser à l'endroit suivant :

Coordination à la condition féminine

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière

11<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 646-0983

Télécopieur : (418) 646-7592



Photo : Gill Jacques

On se serait cru dans des décors mis en place à New York tellement les lieux étaient saugrenus! Toutefois, rien n'a été laissé au hasard et aucun imprévu n'est venu déranger les convives attablés dehors, le midi du 31 octobre 1997. Sauf peut-être une ou deux bourrasques de vent et quelques poussières de béton!

## DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX ESSOR

par Danielle Fillion, du  
ministère des Affaires  
municipales, et  
Marc Desjardins, du  
ministère de l'Éducation

Pour la deuxième année consécutive, le Ministère et ses partenaires (le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Affaires municipales, Hydro-Québec, Yamaha Canada Musique et les associations d'enseignantes et d'enseignants du domaine des arts) ont effectué une tournée des régions du Québec pour dévoiler le nom des gagnantes et des gagnants régionaux du prix Essor 1997.



Ce prix a été créé en vue de reconnaître et d'encourager les efforts que font les écoles du Québec pour mettre en valeur les arts et la culture. Depuis des années en effet, des pédagogues, des spécialistes des arts, des artistes professionnels et des responsables scolaires expérimentent des approches novatrices ou conçoivent des instruments originaux pour faire valoir les aspects artistique et culturel de la formation des élèves.

Cette année, comme l'an passé, de nombreux projets ont été soumis à un jury composé de personnes représentant les partenaires du Ministère et une vingtaine de projets, représentatifs de toutes les régions, ont été primés. Ils valent à leurs auteurs ou auteures des prix d'une valeur respective de 1 500 \$ et de 500 \$. Chaque projet devait mettre en valeur une des cinq disciplines enseignées à l'école : arts plastiques; arts plastiques et communication; art dramatique; danse; et musique.

Au terme de la tournée qu'ont effectuée les responsables du prix Essor, le nom de l'école ou des écoles associées au projet gagnant du prix national 1997 a été dévoilé le 15 décembre. Ce prix consiste en une bourse de 5 000 \$ et un piano Yamaha d'une valeur de 5 000 \$.

Le prix Essor 1997 constitue un bel exemple de concertation entre partenaires gouvernementaux et partenaires privés qui ont décidé de mettre en commun leurs ressources humaines et financières pour soutenir une activité de promotion des arts, de la culture et du loisir.

### Le saviez-vous ?

- L'Université du Québec à Montréal a été créée en 1969 et a obtenu, en 1989, le statut d'université associée au réseau de l'Université du Québec, ce qui lui a conféré certains pouvoirs, notamment celui de décerner ses propres grades et diplômes universitaires. Plusieurs des programmes d'études qu'elle offre sont uniques au Canada. Elle est ainsi la seule université canadienne à offrir un programme de doctorat en sciences de l'environnement. Elle est l'une des rares universités à étudier l'influence du développement technologique sur la société, et son expertise est reconnue en sémiologie, en linguistique, en sciences de l'atmosphère, en psychologie et en mathématique combinatoire. Elle a créé, conjointement avec l'UNESCO, une chaire consacrée à l'environnement et au développement durable. Elle a de plus signé un protocole avec l'Organisation mondiale du tourisme, devenant ainsi la première université francophone à faire partie d'un réseau mondial d'excellence en recherche et en formation touristiques.

(GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, *Les universités québécoises*, 1995, p. 53-54)

- L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a été créée en 1969. C'est l'université qui, géographiquement parlant, est la plus décentralisée au Québec. En effet, outre son campus à Rimouski, elle a des bureaux à Gaspé, Matane, Baie-Comeau, Carleton, Rivière-du-Loup et Lévis. Les sciences de la mer et le développement régional sont les deux principales thématiques autour desquelles s'articulent les activités d'enseignement et de recherche de l'UQAR.

(GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, *Les universités québécoises*, 1995, p. 55-56)

- Créée en 1974, l'École de technologie supérieure a pour mission l'enseignement universitaire et la recherche en génie d'application. Elle est le seul établissement universitaire au Québec à s'adresser expressément aux titulaires d'un DEC en techniques physiques et informatiques.

(GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, *Les universités québécoises*, 1995, p. 65-66)

## Heureuse préretraite ou retraite

**Roger Drolet**, cadre intermédiaire, de l'Aide financière aux études.

## Merci pour leurs bons services

**Hélène Beaulieu**, cadre supérieure, du Secteur de l'enseignement supérieur.

**France Côté**, agente de secrétariat, de la Direction générale de la formation professionnelle et technique.

**Marie-Christine Detuncq**, cadre supérieure, de la Direction régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière.

## Voeux de succès dans leurs nouvelles fonctions

**Micheline Bonneau**, technicienne en administration, au Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

**Gilles Couture**, spécialiste en sciences de l'éducation, à la Commission consultative de l'enseignement privé.

**Andrée Dionne**, agente de recherche et de planification socio-économique, à la Direction générale de la formation professionnelle et technique.

**Denise Fortin**, conseillère en gestion des ressources humaines, à la Direction générale des services à la gestion.

**Maude Fortin**, agente de recherche et de planification socio-économique, au Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

**Lucien Girard**, spécialiste en science de l'éducation, à l'Aide financière aux études.

**Thomas Hayden**, conseiller en gestion des ressources humaines, à la Direction régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière.

**Michel Paré**, analyste de l'informatique et des procédés administratifs, au Secteur des réseaux.

**Margaret Rioux-Dolan**, cadre supérieure, au Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

**Claude Rompré**, analyste de l'informatique et des procédés administratifs, au Secteur des réseaux.

## Bienvenue au Ministère

**Françoise Charland**, agente de secrétariat, à la Direction générale de la formation professionnelle et technique.

*Méqui Méquoi*, volume 16, numéro 5, décembre 1997, est publié par la Direction des communications à l'intention du personnel du ministère de l'Éducation du Québec.

Directeur des communications :  
**Daniel Legault**

Rédacteur en chef :  
**Michel Moisan**

Code :  
55-1823(5)

Dossier : 97-0004

ISSN : 0820-0459

Dépôt légal :  
Quatrième trimestre

Adresser toute  
correspondance à :  
Méqui-Méquoi  
Direction des communications  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière  
11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 644-5816  
Télécopie : (418) 528-2080  
Courrier électronique (cc:Mail) :  
Méqui Méquoi

